

# BIEN VIVRE À SAINTE-ANNE



**JOURNAL N°31/octobre 2021**

## SOMMAIRE

- La vie reprend enfin !
- Forum des Associations
- Cape en dentelle
- Sortie sauvage
- Des trottoirs en couleur
- Un nouveau panneau
- Ateliers 2021-2022
- Découvrez les échecs

## LA VIE REPREND... ENFIN !

Depuis 18 mois, la pandémie met à mal la vie économique, sociale et culturelle du pays et les Rémois n'y échappent pas. Bien Vivre à Sainte-Anne a suspendu ses activités en mars 2020. Nous avions envisagé de rouvrir nos ateliers, en octobre 2020, mais l'exigüité de nos locaux et les risques encourus par nos adhérents nous ont conduits à prolonger la fermeture jusqu'à cette rentrée 2021. Année blanche dure à vivre et dont nous espérons sortir !

Alors que le virus commence à régresser, nous rouvrons nos ateliers à la demande d'adhérents qui n'attendent que cela. Nous le faisons avec prudence en demandant à chacun de respecter les mesures sanitaires pour se protéger et protéger les autres : pass, masque, distance, gel hydroalcoolique, petits effectifs, aération des locaux.

Nos ateliers redémarrent, à l'exception de l'un ou l'autre où nous estimons que les conditions ne sont pas encore remplies pour une convivialité en sécurité.

Pour ce qui est du « bien vivre à Sainte-Anne », le 29 juin, une délégation de Bien Vivre à Sainte-Anne a rencontré le Maire et la Présidente du Grand Reims pour échanger longuement sur le quartier. Une visioconférence avait



été installée par la Ville, mais deux membres seulement de notre Commission Urbanisme ont participé à distance. La vie continue et notre quartier se transforme :

- Rue de la Blanchisserie : le projet de construction de tours est suspendu. Plus largement, les habitants seront consultés sur l'aménagement des Berges du Canal, dans les mois qui viennent.

- Rue des Naussonces et Chaussée Saint-Martin : les jardins familiaux préservés, des informations complémentaires sont attendues : délais de construction des pavillons

avec jardins, plan de circulation et décharges sauvages.

- Apaisement de la vitesse : des automobilistes ne respectent pas le 30 km/h sur certaines rues. Des mesures contraignantes sont à examiner comme cela a été fait pour la rue de Ludes.

- Autres sujets abordés : le Temps des cerises, l'avenir de la Cerisaie, l'entretien des bords de Vesle, le patrimoine bâti du quartier, le stationnement autour des marchés du vendredi et du dimanche, etc.

Bien Vivre à Sainte-Anne reste ouvert à toutes vos suggestions et à tous vos avis.

**Le Président**



**Samedi 26 mars 2022 à 10h  
Assemblée générale de BVSA  
Salle des Régates Rémoises**

## 22<sup>ème</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS



Les 11 et 12 septembre 2021, le Forum des associations, sous un nouveau format pour cause de Covid, s'est éclaté sur 5 sites. Quelques petits couacs dans l'organisation n'ont pas empêché Bien Vivre à Sainte-Anne d'y être présent, au parc Léo Lagrange, au grand air, sous un barnum. La pluie heureusement avait pris des vacances !

La sonorisation moins bruyante qu'au Parc des Expositions permettait de s'entendre. La fréquentation a été réduite : 21 personnes le samedi et 26 personnes le dimanche se sont arrêtées à notre stand pour prendre des renseignements auprès des administrateurs présents. Le prochain forum aura lieu dans un an

**MCE**

## CAPE EN DENTELLE

Fin août, l'association Bien Vivre à Sainte-Anne était représentée au couvige\* de la Biennale Internationale de la dentelle de Sebourg, près de Valenciennes. Jocelyne, l'animatrice de notre atelier de dentellières, a remporté le prix du public pour sa magnifique cape de dentelle. Cette œuvre représente 3 245 heures de travail, soit 335 jours effectifs d'ouvrage, entre mars 2020 et juillet 2021. Vous pourrez consulter sous peu un reportage sur cette manifestation ([www.dentelieres.com](http://www.dentelieres.com)). Rassurez-vous, les réalisations dans le cadre de l'atelier de BVSA n'ont pas cette ampleur ! **JH**

*\*Rassemblement entre dentellières organisé dans un but festif, pratiqué à l'origine en Auvergne.*



## SORTIE SAUVAGE, AVANT CONFINEMENT !

Samedi 3 octobre 2020, accueilli par le Président de Marne Nature Environnement, notre petit groupe de Sainte-Anne pénètre dans le Jardin des Grenouilles vertes, au début de la rue de la Roseraie. Les Services de la Ville le laissent en partie en friche, ce qui multiplie les espèces végétales à découvrir, au fil de cette sortie « sauvage », par une météo clémente.

Du côté des arbres, cohabitent érable, frêne, aulne au bois très dur avec ses fleurs mâles et femelles, cognassier, pommier, noyer, saule pleureur, fusain du Japon et vieux chêne argenté, à l'écorce épaisse et fendue et aux feuilles fines. Le lierre grimpe autour des fûts des arbres ; il n'est pas nécessairement nocif, contrairement au gui qui se nourrit de la sève de l'arbre.

L'ortie est abondante : macérée dans l'eau, elle dégage une odeur qui éloigne les insectes. Quand l'odeur disparaît, c'est un très bon engrais, sans oublier d'autres utilisations. Les buis rappellent le jardin d'autrefois ; ils

n'ont pas échappé à la pyrale qui les a dévastés ! Depuis peu, le jardin accueille à nouveau ces rosiers qui firent la réputation du secteur.

Les plantes que nous découvrons sont très diverses : bardane dont les capitules s'accrochent aux vêtements grâce à leurs crochets, rumex (ou oseille sauvage), potentille (herbe rampante), chélideine (herbe aux fleurs

jaunes et au suc jaune qui guérit également les verrues), consoude, ortie, sauge et achillée millefeuilles avec leurs vertus médicinales respectives.

Les deux heures ont passé très vite et nous n'avons pas tout vu ! Un jour prochain, la Coulée Verte pourra nous offrir à nouveau d'autres plantes

sauvages. En dépit des pollutions que lui vaut la Voie Taittinger, la nature foisonnante des bords de Vesle est des plus bénéfiques pour la santé des Rémois : ils l'ont adoptée au fil des années et ils apprécient de s'y promener... **MTM et GdE**



## DES TROTTOIRS EN COULEUR

Il y a 2 ans, la rue de Tambour prenait de la couleur. Cette année, c'est notre quartier qui l'imite. La Ville de Reims avait lancé l'idée sur Facebook et elle a fourni la peinture. Certains commerçants ont décoré leur devant de porte, selon leur inspiration. D'autres devraient suivre, quand les stocks de peinture seront réapprovisionnés.



« Donner des couleurs à sa rue » est une proposition citoyenne qu'ont retenue plusieurs Comités de coordination des quartiers, et en particulier celui de Maison Blanche, Wilson, Sainte-Anne. Une réunion a eu lieu à ce sujet, salle Rossini, le 28 septembre. Il y a été question des friches du quartier qui pourraient être fleuries ou végétalisées, au lieu de rester nues et lieux de gravas.

Les commerces de proximité font la vie de notre faubourg ; quand l'un ou l'autre baisse définitivement son rideau,



c'est un peu du dynamisme du quartier qui disparaît. Ainsi, le Fournil de Sainte-Anne, rue Clovis Chézel, a cessé son activité, sans communiquer. De son côté, l'agence de la Caisse d'Epargne ferme et renvoie ses clients à l'Hippodrome ! Depuis plusieurs années, place Sainte-Anne, un magasin attend sa rénovation...

Donnez votre avis et apportez votre soutien : [bvsa51.fr](http://bvsa51.fr), rubrique **contact**. **MCE**

## UN NOUVEAU PANNEAU ?

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, la Ville et le Grand Reims ont mis en place un dispositif en vue de faire baisser la pollution de l'air. Il est officiellement appelé « Zone à Faibles Emissions mobilité » (ZFEm). Le périmètre concerné correspond au Centre-ville entre les boulevards de rocade intérieure (Lundy-Paix-Pasteur-Victor Hugo-Dieu Lumière-Henri Henrot-Paul Doumer-Roederer et Joffre) ainsi que la voie Taittinger, entre les échangeurs de Tinquieux et de Cormontreuil. Le but est d'écarter progressivement de cette zone les véhicules les plus polluants. Tous les véhicules pourront encore circuler sans restriction jusqu'au 31 décembre 2021, mais pensez dès maintenant à vous procurer la vignette CRIT'Air qui devra être obligatoirement apposée sur votre pare-brise. Après une période pédagogique, c'est-à-dire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les véhicules non classés ou Crit'air 5 seront verbalisés.



### Où vous la procurer la vignette ?

Sur le site internet du ministère de l'Environnement ([www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)) au prix de 3,11 €, auxquels s'ajoutent les frais d'affranchissement, pour un

montant total de 3,67 €. Cet outil peut vous permettre d'effectuer une simulation pour savoir à quelle catégorie CRIT'AIR appartient votre véhicule. **MM**

## ATELIERS 2021-2022

Nos activités ont repris le 1<sup>er</sup> octobre 2021 : gestes barrières et effectifs restreints

La participation aux ateliers nécessite le paiement de l'adhésion à l'association. La cotisation annuelle est de 13 €.

ATELIERS Animatrice / Animateur	JOURS	HORAIRES	COÛT ANNUEL	A régler au 1 <sup>er</sup> trimestre
<b>COUTURE</b> Aide aux retouches Michèle Celestin	LUNDI	14H30 à 17H	48 € <i>COMPLET</i>	16 €
<b>DENTELLE AUX FUSEAUX</b> Jocelyne Henaux	JEUDI	18H à 20h30	45 €	15 €
<b>DESSIN, GOUACHE, HUILE ou AQUARELLE</b> Danièle Hublard	MARDI ou JEUDI	14H à 16H 16H15 à 18H15	160 € 160 €	60 € 60 €
<b>ESPERANTO</b> Jean-Pierre Champeaux	MERCREDI	15H à 18H30	Compris dans l'adhésion	
<b>TRICOT</b> Marie-José Bernier	VENDREDI	14H à 16H	Compris dans l'adhésion	
<b>LOGICIELS LIBRES</b> Jean-Luc Perrin	MERCREDI	9H à 11H30 14H à 17H	Compris dans l'adhésion	
<b>SCRABBLE</b> Marie-Thérèse Marteaux	JEUDI VENDREDI	13H30 à 16H 20H à 22H30	Compris dans l'adhésion	
<b>CARTONNAGE</b> Maïté Morlet	LUNDI VENDREDI	9H à 17H 9H à 17H	75 € 75 €	25 € 25 €
<b>ECHECS</b> Assoc. Reims Echec et Mat	MARDI	15H à 16H15	Compris dans l'adhésion	

Des modifications pourraient survenir en fonction de l'évolution de la pandémie, notamment pour le Dessin.

L'initiation gratuite aux échecs a lieu dans le local de l'association Reims Echec et Mat, 32, rue Ledru Rollin. **MM**

## DÉCOUVREZ LES ECHECS



Reims Echec et Mat propose aux adhérents de Bien Vivre à Sainte-Anne et aux habitants du quartier une initiation au jeu d'échecs, dans leurs locaux, au 32 rue Ledru Rollin, avec un animateur diplômé : cours gratuit, le mardi de 15h à 16h15. Les salles de jeu sont vastes et permettent un accueil dans le respect intégral des conditions sanitaires.

Demande de renseignements et contact au 03.26.07.17.07 ou [reimsechecetmat@wanadoo.fr](mailto:reimsechecetmat@wanadoo.fr)  
Site [www.reimsechecetmat.com](http://www.reimsechecetmat.com)

Saisissez cette occasion de découvrir le roi des jeux de société dans la ville des rois ! **GdE**